

IICA/CE/Res.359(XXI-O/01)

25 juillet 2001

Original : espagnol

RÉSOLUTIONN° 359

**RAPPORT BIENNAL SUR LES ACTIVITÉS DU CENTRE AGRONOMIQUE
TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa vingt et unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.399(01) « Rapport biennal sur les activités du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) »,

CONSIDÉRANT :

Que, en vertu de la clause 9 du Contrat constitutif du CATIE, ce dernier doit présenter au Conseil interaméricain de l'agriculture (le « Conseil ») un rapport biennal sur les aspects techniques, financiers et administratifs de son activité;

Que, conformément à l'article 3.e du Règlement intérieur du Comité exécutif, ce dernier doit faire office de commission préparatoire du Conseil,

DÉCIDE :

1. D'accueillir le document IICA/CE/Doc.399(01) « Rapport biennal du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) ».
2. De recommander au Conseil interaméricain de l'agriculture d'approuver, lors de sa onzième réunion ordinaire, le document IICA/CATIE/Doc.399(01) « Rapport biennal du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) ».